



Décembre 2012

BULLETIN MUNICIPAL N° 44

Site internet : www.saint-thome.fr

- ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Le SDE 07 (Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche) a finalisé l'Avant Projet Sommaire relatif à l'enfouissement des réseaux, électrique, Eclairage Public et Télécom qui a déjà été évoqué dans le bulletin de juillet. Ce projet comprend également le remplacement du poste « Les Crottes » situé quartier de l'Auche, dont la Commune demande depuis des années l'effacement pour notamment des raisons de sécurité routière. Ce programme consiste à enfouir les réseaux depuis le pont sur l'Escoutay, en incluant le chemin de la rivière, jusqu'au carrefour du bâtiment Mairie-Ecole. Le coût total de l'opération s'élève à environ 356 800 € TTC. Déduction faite des subventions du SDE, il reste à la charge de la commune une somme totale de 139 890 € dont 99 845 € à régler dès la fin des travaux et 40 045 € remboursables en annuités égales sur 10 ans.

- SYNDICAT DU BASSIN DE L'ESCOUTAY

Par arrêté préfectoral du 02 novembre 2012, le Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Escoutay, auquel adhère la Commune de ST-THOME, est devenu le Syndicat Mixte du Bassin de l'Escoutay. Cette modification statutaire a été rendue obligatoire suite à l'adhésion des communes de Berzème, St Gineys, St Jean le Centenier et Sceautres qui se trouvent sur le bassin versant de l'Escoutay.

Ce syndicat recherche un technicien de rivière suite au départ volontaire de l'agent qui était en poste depuis novembre 2009 et qui n'a pas souhaité renouveler son contrat.

- COMPACTEURS DE BOUTEILLES ET CANETTES

Après le succès remporté par l'équipement des foyers en composteurs individuels (3 500 installés sur le territoire du SYPP (SYndicat des Portes de Provence), une action est lancée pour équiper les ménages en compacteurs de bouteilles et de canettes au prix unitaire de 15€. Ce compacteur permet de réduire de 80 % le volume des bouteilles. Il est léger et peu volumineux, utilisable manuellement et sans efforts, peut être facilement employé par tout le monde, y compris les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite. Il ne nécessite ni entretien ni maintenance. Les bons de commande seront bientôt disponibles en Mairie.

- DECLARATION DES LIEUX DE DETENTION D'EQUIDES

L'Institut Français du Cheval et de l'Equitation rappelle que, d'après le décret n° 2010-865 du 23 juillet 2010, tout détenteur d'équidé (s) domestique (s) a l'obligation de se déclarer auprès de l'IFCE, en précisant le (s) lieu (x) de stationnement d'équidé (s) dont il est responsable. Cette nouvelle mesure vise à répertorier tous les lieux susceptibles d'accueillir des équidés de façon temporaire ou permanente, en vue de mettre en place les actions sanitaires nécessaires en cas d'épidémie. Infos sur info@haras-nationaux.ifce.fr

- INFORMATIONS

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE :

La date limite de demande d'inscription sur la liste électorale est le 31 décembre. Une permanence est prévue à cet effet de 10 h à 12 h le lundi 31.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Se munir du livret de famille des parents.

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE :

Depuis le mois de mai, Monsieur Yannick MESSIER, Quartier La Tour, propose ses services en qualité d'artisan en menuiserie métallique et serrurerie.

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE :

Toute la population est cordialement invitée le vendredi 18 janvier 2013 à 18 heures à la salle des fêtes à la cérémonie des vœux du Maire qui sera suivie d'un vin d'honneur.

CCRH : LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LE TEIL

propose un séjour neige (ski/snowboard) pour les jeunes de 8 à 17 ans à Lans en Vercors du 25 février au 1^{er} mars 2013 au prix de 290 € (des aides sont possibles). Les inscriptions doivent se faire dès maintenant au 04 75 49 08 96.

ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS :

COMITE DES LOISIRS :

* SOIREE BELOTE à la salle des fêtes, le *Vendredi 11 janvier* à 20 heures 30

* JOURNEE DE SKI aux 7 LAUX le *Samedi 16 février* 2013. Prix du forfait 25 € + 5 € pour le car pour les majeurs. Inscriptions auprès de Florence LARMANDE 04 75 52 77 32

- FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de Mairie sera **fermé du 24 décembre 2012 au 03 janvier 2013**.

Des permanences seront assurées de 10 h à 12 h :

- le vendredi 28 décembre
- le lundi 31 décembre

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le vendredi 18 janvier 2013 à la salle des fêtes à partir de 18 heures pour partager le verre de l'amitié.